



01-04/02/2024

Date: 05.02.2024

Time: 15h15

Notification# 12

Document: 3.12

From: The Clerk of the Course
To: Competitor car#78
Cc: The Stewards of the Meeting
The Secretary of the Meeting
Timekeeping
All other Competitors

Classic Legend Challenger Youngtimer

FAITS :

La Direction de Course reçu une information du Commissaire Chef de Service de la Police Fédérale de la Route (DAH) qui informe du suivant :

« Ce 03/02/24 à 15h02, dans le cadre d'un contrôle radar organisé à la RN30 (Pk 72,8), le concurrent conduisant le véhicule BMW blanc portant le n°78, immatriculé LUX 19573 a été contrôlé par le radar à la vitesse de 108 km/h au lieu des 90 km/h autorisés à l'endroit. »

DECISION :

D'accord avec l'article 17 du règlement particulier du Legend Boucles 2024, la Direction de Course décide l'application de la pénalité suivante :

Pénalité de 150 points au concurrent n°78

LE DIRECTEUR DE COURSE ADJOINT